



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol 27, N° 12

22 mars 1972

UN DEUXIÈME AÉROPORT À TORONTO

Le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario sont convenus de construire un vaste aéroport dans le township de Pickering au nord-ouest de Toronto. L'aéroport entrera en service en 1978 ou 1979.

Dans une déclaration à la Chambre des communes, le 2 mars, le ministre des Transports, M. Donald C. Jamieson, a expliqué les raisons qui ont motivé le choix du site de l'aéroport. Il a fait connaître les détails relatifs à l'acquisition des terrains, au financement du projet et à la mise au point d'un réseau aéronautique pour Toronto et le sud-ouest de l'Ontario:

...Le choix de l'emplacement situé au nord-est de Toronto découle d'une étude fédérale-provinciale exhaustive menée depuis 1968; elle portait sur les 59 endroits éventuels situés dans un rayon de 50 milles du Toronto métropolitain.

Un certain nombre de raisons font du township de Pickering l'emplacement qui se prête mieux que tous les autres sites étudiés à l'aménagement du nouvel aéroport. Premièrement, il répond parfaitement aux exigences de sécurité et de l'aviation.

Deuxièmement, il est plus près de Toronto que tous les autres sites proposés et par conséquent, il est d'accès facile.

Troisièmement, étant donné qu'il est situé assez près du lac Ontario et d'un certain nombre de voies de transport importantes conduisant hors de Toronto, le coût des investissements des installations d'eau, d'égout et des voies d'accès sera inférieur à ce qu'il aurait été dans le cas des autres sites.

Quatrièmement, même s'il est situé près de Toronto, la population vivant dans les environs immédiats du nouvel aéroport est peu nombreuse. Aucune collectivité importante ne sera sérieusement incommodée par les mesures d'expropriation ou par le niveau élevé de pollution par le bruit. En conséquence, l'impact écologique sera réduit au minimum.

Enfin, et ce dernier aspect est peut-être le plus important, le choix de l'emplacement de l'aéroport à l'est de Toronto est le résultat d'un travail mené conjointement par le fédéral et la province en vue de stimuler l'essor de la région située à l'est du Toronto métropolitain, comme il était prévu dans le plan de développement de la région entourant Toronto.

La partie sud du site de l'aéroport s'étend le long d'un axe où surgira une série d'agglomérations urbaines à l'est de Toronto qui seront séparées des centres urbains situés en bordure du lac par une série de couloirs servant aux fins les plus diverses de transport, de service et de récréation. Le gouvernement de l'Ontario a modifié la forme et l'emplacement de quelques-unes de ces collectivités que l'on projette de créer en vue du nouvel aéroport et pour que les zones, qui pourraient être incommodées par le bruit, ne soient pas choisies comme zones résidentielles. Les voies de transport et de service sont aussi tracées de manière à ce que l'aéroport soit dans un axe de transport rapide reliant les nouvelles collectivités situées à l'est de Toronto au Toronto métropolitain et à Malton. La promenade et les

SOMMAIRE

Un deuxième aéroport à Toronto.....	1
Les têtes d'affiche à Stratford	3
L'art du débarbage	4
Aide aux étudiants-athlètes	4
Prêt au Botswana	5
La mécanisation des opérations postales	5
Collège communautaire du nord de l'Ontario	6
L'enquête sur les accessoires pédagogiques dangereux	7
Vente de blé à l'U.R.S.S.	8